

**3 euros seront récoltés dès la 1<sup>ère</sup> séance par chaque professeur d'EPS**



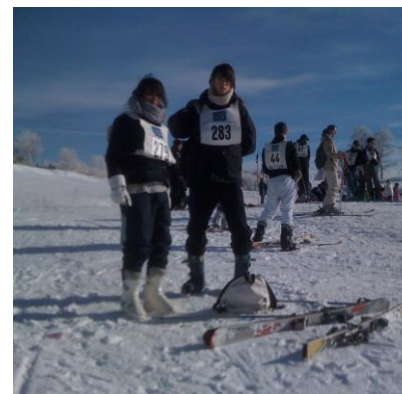
### QUELLES ACTIVITES ?

- Cocktail forme (step+fitness) = mercredi 12h15 – 13h45
  - Escalade = mardi 12h15 – 13h45  
mardi 18h - 21h  
jeudi 12h15 – 13h45
  - Danse et/ou acrosport = espace ouvert le jeudi 12h15 – 13h45
  - Volleyball + Basket-ball = lundi 12h15 – 13h45
  - Tennis de table + Badminton = mardi + mercredi + jeudi 12h15 – 13h45
  - Musculation et cross fit = ① pratique libre muscu : tous les jours de 12h15 – 13h45  
② pratique encadrée muscu : jeudi 12h15 – 13h45 (pour passer son permis muscu aussi)  
③ séance/cours encadrée crossfit + HIIT mercredi 12h45 – 13h45
- VENDREDI = SPORT A LA CARTE** (si vous avez raté votre entraînement de la semaine ou pour composer une équipe de basket-ball par exemple...)
- Challenge Nature Inter-lycées (VTT, Ski-surf, Canoë, CO-Tir à l'arc, Escalade, Equitation...) par équipe de 2
  - et toutes les spécialités individuelles que vous pourrez suivre au niveau des compétitions...



### Pour 3 Euros, ce qui est prévu :

- Obtention de la licence
- Assurance MAIF
- Entraînements entre 12h15 et 13h45
- Entraînements le soir entre 17h45 et 20h30
- Pratique en compétition le mercredi après-midi
- Pratique en interclasses
- Pratique de loisirs
- S'améliorer en vue des examens ou concours
- Prise en charge par l'AS de tous les frais de déplacement sauf SKI et parfois ESCALADE



L'assemblée générale de l'AS dans sa séance de 2017 a voté le principe d'une cotisation volontaire **de 3 Euros par élève**, vote qui a été proposé à l'appréciation du Conseil d'Administration du lycée.

En **contrepartie, aucune cotisation** supplémentaire ne sera demandée à votre enfant qui participera **toute l'année à toutes les activités**, sorties, rencontres amicales et compétitions.

Merci de votre attention.

Les professeurs d'EPS